

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DECRET N° ^{64/442 du 9/05/84} /MTPS/DGTFP/DFP

Portant intégration et nomination
de Monsieur BIEMOUNTONA Robert
dans les cadres de la catégorie
A hiérarchie I des Services
Techniques (Laboratoire des Mines)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi N° 25/80 du 23-11-80 portant amen-
dement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 15/62 du 3-2-62 portant statut
général des fonctionnaires;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21-6-58 fixant le
règlement sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 60/90 du 3-3-60 fixant le sta-
tut commun des cadres de la Catégorie A des Services Techni-
ques;
des (/u le décret n° 62/130/MF du 9-5-62 fixant le
régime/remunérations des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5-7-62 fixant la
hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5-7-62 fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/
62 du 3-2-62 portant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5-7-62 relatif à
la nomination et à la révocation des fonctionnaires des ca-
dres de l'Etat;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26-3-63 fixant
les conditions dans lesquelles sont effectués des stages
probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires,
notamment en ses articles 7 et 8;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24-2-67 règle-
mentant la prise d'effet du point de vue de la solde des ac-
tes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations,
reconstitutions de carrière et reclassements;
(/u le décret n° 74/470 du 31-12-74 abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5-7-
62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
(/u le décret n° 79/154 du 4-4-79 portant nomi-
nation du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
(/u le décret n° 80/644 du 28-12-80 portant no-
mination des Membres du Conseil des Ministres;
(/u le Rectificatif n° 81/016 du 26-1-81 au dé-
cret n° 80/644 du 28-12-80 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres;
(/u le décret n° 81/017 du 26-1-81 relatif aux
intérim des Membres du Gouvernement;
(/u le décret n° 83/320 du 3-5-83 portant nomi-
nation d'un Membre du Conseil des Ministres;
(/u la lettre N° 6167/MEN/DGOC/DOB du 11-11-83
du Directeur de l'Orientalion et des Bourses transmettant
le dossier de candidature constitué par L'intéressé;

D.C.B.

D.C.F.

DECRETE:

4/5

ARTICLE 1er.- En application des dispositions du décret n° 60/90 du 3.3.60 susvisé, Monsieur BIEMOUNTONA Robert, né le 17 Octobre 1956 à Léopoldville, titulaire du Diplôme d'Ingenieur Electricien-Mécanicien, Obtenu à l'Ecole d'Electricité et de Mécanique Industrielles (FRANCE), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Laboratoire des Mines) et nommé au grade d'Ingenieur Principal des Techniques Industrielles Stagiaires, indice 710.

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Mines et de l'Energie.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORFC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 9 MAI 1964

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Mines et
de l'Energie,

- Rodolphe ADADA.-

Le Ministre du Travail et de
le Prévoyance Sociale,

- Bernard COMBO MATSIONA.-

- Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

- Itihl Ossétoumba LAKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

- JORFC.....1
- DGTFP.DFP.....3
- DFP/BST.....1
- D.G.B.....3
- D.C.F.....3
- Mines.....2
- DOSSIER.....3
- SGCE/BC.....2./-